

Languedoc-Roussillon



Du lycée à l'université

Infos et bons conseils



EDITION 2015



Tous les métiers, tous les modes de formation sont à l'université

Avec les **4 universités du Languedoc-Roussillon**, on peut devenir par exemple ingénieur, linguiste, médecin, enseignant, sociologue, interprète, parfumeur, juriste, professionnel de la gestion et de l'organisation des activités physiques et sportives, professeur de langue des signes française.

En général, le premier jalon des études longues à l'université, c'est la **licence générale**. Elle couvre de nombreux domaines. Organisée en parcours associant plusieurs disciplines, elle permet aux étudiants d'envisager une orientation progressive à différentes étapes du cursus. D'une durée de 3 ans (L1, L2, L3), elle est structurée en 6 semestres.

Il existe aussi au sein des universités des instituts (administration des entreprises, management, sciences et technologies, franco-catalan), des laboratoires et des observatoires (sciences de l'univers, environnement...).

L'apprentissage est une autre voie d'accès à un diplôme de l'enseignement supérieur. Il permet de préparer certains DUT, licences générales, licences pro, masters, diplômes d'ingénieur dans différents secteurs d'activités tout en étant salarié. Se renseigner auprès de chaque université. Lire *L'apprentissage dans le supérieur* sur www.onisep.fr/montpellier, rubrique Le magazine *Onisep Plus*.

Étudiant entrepreneur : des avantages pour créer son entreprise

Le statut national d'étudiant entrepreneur permet aux étudiantes et étudiants et aux jeunes diplômé-e-s d'élaborer un projet entrepreneurial dans un PEPITE (Pôle Étudiant Pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat) - www.enseignementsup-recherche.gouv.fr

Retrouvez les 4 universités du Languedoc-Roussillon et leurs composantes :

www.pres-suddefrance.fr/formation/EnseignementsuperieurLR.php

S'informer, s'inscrire !

S'informer

Le portail **Cales-LR** est un outil de recherche pour vous permettre de bien choisir vos études supérieures. Il réunit l'ensemble des disciplines des universités : www.formations-lr.fr
L'**Onisep** vous accompagne et vous informe tout au long de votre scolarité sur les métiers et les formations: www.onisep.fr

Les Centres d'information et d'orientation (**CIO**), les Services communs universitaires d'information et d'orientation - Insertion professionnelle (**SCUIO-IP**) et les Bureaux d'aide à l'insertion professionnelle (**BAIP**) accueillent, informent et orientent gratuitement les étudiants dès leur entrée à l'université et tout au long de leur cursus universitaire. Les universités possèdent également des **services d'accueil des étudiants en situation de handicap**. N'hésitez pas à les contacter, et même dès le lycée !

S'inscrire

Admission post-bac est votre plate-forme d'inscription en 1^{re} année d'enseignement supérieur notamment pour les **licences** (1^{re} année en université), la **PACES** (première année commune aux études de santé), les **DUT** (diplôme universitaire de technologie).

Inscription, choix de vos vœux **du 20 janvier au 20 mars 2015** : www.admission-postbac.fr

En fonction de vos souhaits, pensez aux **bourses et logements en résidence/cité universitaire**, gérés par le **Crous de Montpellier**. Il possède aussi des chambres pour les étudiants en situation de handicap. Attention aux dates ! **Du 15 janvier au 30 avril 2015**, faites votre demande de bourse et/ou de logement, même si vous n'avez pas encore les résultats du bac. Le Crous propose aussi de multiples services (restauration, culture, emploi, accueil des étudiants internationaux ou action sociale) : www.crous-montpellier.fr. À noter, la CLÉ (caution locative étudiant) est un service du Crous qui permet aux étudiants dépourvus de garants personnels de faciliter leur accès à un logement.

L'inscription administrative dans votre université se fait dès les résultats du bac. Prenez rendez-vous avec l'université choisie : www.formations-lr.fr

La sécurité sociale : dès votre inscription administrative à l'université, vous devrez vous affilier à la sécurité sociale étudiante. Vous avez en Languedoc-Roussillon le choix entre 2 centres de sécurité sociale étudiante : la MEP www.mep.fr et la LMDE www.lmde.com. Vous pouvez, si vous n'êtes pas couverts par la mutuelle de vos parents, souscrire en plus une complémentaire santé auprès de ces 2 organismes. Elle permet une meilleure prise en charge de votre santé, mais elle n'est pas obligatoire.

Votre vie d'étudiante, étudiant

L'université propose de nombreux services :

- les restaurants universitaires (**RU**) proposent un repas complet pour 3,20 € ;
- les bibliothèques universitaires (**BU**) permettent de travailler au calme et disposent de documents relatifs à toutes les disciplines enseignées à l'université et bien plus encore !
- le service universitaire des activités physiques et sportives (**SUAPS**) propose des enseignements hebdomadaires dans de multiples activités physiques, sportives et d'expression ;
- **les journées d'intégration**, pour les étudiants s'inscrivant en première année, favorisent les échanges avec les autres étudiants et les enseignants. Elles permettent aussi de comprendre le fonctionnement de l'université ;
- **la médecine préventive universitaire** : ce lieu d'écoute, d'information, de prévention, d'éducation à la santé et de gestion de l'urgence est ouvert à tous les étudiants. Ce n'est pas un centre de consultations médicales avec prescription ;
- **aides aux projets étudiants** : Fond de soutien et de développement aux initiatives étudiantes (**FSDIE**) et les aides du Crous ;
- mais aussi : accès à des cours en ligne (**MOOC**), Environnement numérique de travail personnalisé (**ENT**), accès **internet gratuit**, services culturels, **associations étudiantes**, **fabs-labs** et innovations pédagogiques, stages encadrés dès la licence, ouverture à l'international...
L'université s'engage pour vous aider à bien vivre vos années universitaires !

Un bon rythme de travail pour bien étudier et réussir !

Les enquêtes sur l'insertion des diplômés de l'université, publiées par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, montrent que le taux d'insertion dans l'emploi avec un master est de 90 % : www.luniversite-me-reussit.fr
Comptez 20 à 30 heures en moyenne de cours par semaine et beaucoup de travail personnel. Les cours magistraux en amphi alternent avec des travaux pratiques (TP) et/ou dirigés (TD). Pour réussir, il faut **être autonome et organisé**. L'idéal est de se fixer un planning de travail personnel (prévoyez au moins 20 heures par semaine).

Être aidé

En 1^{re} année de licence (L1), un accompagnement renforcé est assuré par les enseignants et les services d'information et d'orientation : semaine d'accueil, enseignant référent (interlocuteur privilégié de l'étudiant), tutorat (par des étudiants de L3 ou de master pour des apports méthodologiques), soutien aux étudiants en difficulté avec parfois des semestres dits «rebonds» et des possibilités de réorientation.

Certains d'entre vous vont devoir travailler pendant leurs études. Attention cependant à ne pas sous-estimer la charge de travail à la fac ! Retrouvez les petites annonces emploi sur le site du CRIJ www.crij-montpellier.com, Jobaviz (proposé par le Crous) www.jobaviz.fr et sur les panneaux d'affichage des universités.

Étudier à l'étranger

Pour étudier à l'étranger, les 4 universités du Languedoc-Roussillon éditent une plaquette d'information : www.pres-suddefrance.fr (rubrique International). À noter : la Région Languedoc-Roussillon propose des bourses, notamment pour la mobilité : www.laregion.fr

	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET/AOUT	SEPTEMBRE
Admission post-bac	Attention aux dates limites de chaque étape ! www.admission-postbac.fr							
Inscription CROUS (DSE : logement/bourse)	du 15/01 au 30/04							
JPO des universités								
Recherche jobs d'été (CRIJ, CROUS)								
Résultats du bac							7/07	
Inscriptions administratives université. Affiliation sécurité sociale								
Jobs d'été								
Semaine d'intégration et rentrée universitaire								